

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : BLEACH 12

Code du produit : 1900100

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Désinfectant et désodorisant à l'eau de Javel liquide

Restrictions d'emploi : Usine alimentaire, utilisation industrielle et institutionnelle seulement

#### 1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.

12 James St N, Suite 201A

Hamilton, Ontario L8R 2J9

T 1 800 663 9925

[regulatory@projectclean.com](mailto:regulatory@projectclean.com) - [www.projectclean.ca](http://www.projectclean.ca)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	<a href="http://www.chemtrec.com">www.chemtrec.com</a>	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	<a href="http://www.canutec.com">www.canutec.com</a>	1 888 226 8832 *666 on a cell phone	24hr/day 7days/week within USA and Canada

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1

H290

Peut être corrosif pour les métaux

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

H318

Provoque des lésions oculaires graves

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

- Mentions de danger (GHS CA) :
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux
  - H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
  - H318 - Provoque des lésions oculaires graves
- Conseils de prudence (GHS CA) :
- P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
  - P260 - Ne pas respirer les fume, mist, vapeurs or spray.
  - P264 - Se laver hands and affected areas soigneusement après manipulation.
  - P280 - Porter protective gloves and eye protection.
  - P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
  - P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
  - P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
  - P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
  - P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit).
  - P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
  - P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
  - P405 - Garder sous clef.
  - P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
  - P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
Sodium hypochlorite	Bleach	n° CAS: 7681-52-9	7 – 13

*\*The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.*

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins général : Éviter le contact avec les yeux.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.
- Symptômes chroniques : No effects known.
- Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Irritation des yeux. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Risque d'explosion en cas d'incendie.  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Ecarter toute source d'ignition.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial avec des lunettes de sécurité. Protective goggles (EN 166). Standard EN 374 - Protective gloves against chemicals.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.  
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Peut exploser après échauffement. Peut être corrosif pour les métaux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Produits incompatibles : Acides forts. sels d'ammonium. Urée.

Matières incompatibles : Métaux. Matières organiques.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Équipement de protection individuelle:

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

##### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Caoutchouc nitrile/PVC

##### Protection des mains:

Gants de protection

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Protection de la peau et du corps:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Vêtements résistant à la corrosion

### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Yellow liquid.
Couleur	: Jaune
Odeur	: chlorine-like
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10,5 – 11,5
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: $\geq 100$ °C
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Non inflammable, Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1 – 1,2
Solubilité	: soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Mince comme l'eau
Propriétés explosives	: Not explosive.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: métaux. Matières organiques. Urée. ammoniacale.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé.
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

BLEACH 12	
DL50 orale rat	8800 mg/kg
DL50 cutanée rat	20000 mg/kg
ATE CA (oral)	8800 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	20000 mg/kg de poids corporel
Sodium hypochlorite (7681-52-9)	
DL50 orale rat	8800 mg/kg Source: ECHA
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: other:
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	> 10,5 mg/l
ATE CA (oral)	8800 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Voies d'exposition possibles	: Contact avec la peau et les yeux. Inhalation. Ingestion.
Symptômes/Effets attendus, aigus et différés	: Irritation des yeux. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.
Symptômes chroniques	: No effects known.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique - danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique - danger chronique (à long-terme)	: Non classé

BLEACH 12	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Sodium hypochlorite (7681-52-9)	
CL50 - Poissons [1]	0,033 - 0,097 mg/l Source: International Uniform Chemical Information Database
CE50 - Crustacés [1]	141 µg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Crustacés [2]	35 µg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia dubia
CE50 72h - Algues [1]	0,0365 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	0,0183 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)



# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### BLEACH 12

Persistance et dégradabilité

Biodegradability: not applicable.

<b>Sodium hypochlorite (7681-52-9)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### BLEACH 12

Potentiel de bioaccumulation

Does not contain bioaccumulative component(s).

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

<b>Sodium hypochlorite (7681-52-9)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Does not contain bioaccumulative component(s).

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### BLEACH 12

Écologie - sol

Contains component(s) with potential for mobility in the soil.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

<b>Sodium hypochlorite (7681-52-9)</b>	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Contains component(s) with potential for mobility in the soil. May be harmful to plant growth, blooming and fruit formation.

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone

: Non classé

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets

: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez dans une décharge sanitaire.

Écologie - déchets

: Éviter le rejet dans l'environnement.

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

UN-No. (TDG) : UN1791

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : HYPOCHLORITE EN SOLUTION

Description document de transport (TDG) : UN1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, 8, III

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 8

Étiquettes de danger (TDG) : 8

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Oui (Seulement IMDG)



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### TDG

UN-No. (TDG) : UN1791

Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 5 L

Quantités exemptées (TDG) : E1

Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 5 L

Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 154

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# BLEACH 12

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

<b>Sodium hypochlorite (7681-52-9)</b>
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 15.2. Réglementations internationales

<b>Sodium hypochlorite (7681-52-9)</b>
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 12-27-2023

Textes complet des phrases H:	
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.